

Jaromír Kadlec
Université Palacký
Olomouc, République tchèque

Le monde acadien et son reflet dans les particularités lexicales du français acadien

En Amérique du Nord, il existe au moins trois variétés distinctes de la langue française : le français louisianais, le français québécois et le français acadien. Les différences entre les variétés se situent surtout au niveau lexical. Les acadianismes, unités lexicales propres au français acadien, désignent notamment des spécificités de la réalité extralinguistique acadienne. Outre la flore (*berlicoco*, *borlicoco*, *barlicoco*, *bourlicoco*, *beurlicoco* : “bigorneau”, “cône de conifères”, *écopeau*, *acopeau* : “copeau”, *ragornure*, *raguernure* : “restes de petits fruits à cueillir”) et la faune (*chat-cervier* : “lynx roux”, *cochon de mer* : “espèce de baleine”, *rouge-gorge* : “merle d’Amérique”), il s’agit également des expressions liées au climat (*débauche* : “jour de pluie”, *éloise* : “éclair d’orage”, *foudraille*¹ : “tempête de neige”) et à la pêche (*bâtiment* : “bateau de pêche”, *chafaud*, *chaffaud*, *chafaut*, *chaffaut*² : “plateforme en treillis servant à sécher le poisson au soleil”, *loup-marin*³ : “phoque”). Plusieurs acadianismes faisaient partie de la terminologie agricole. Aujourd’hui, la majorité de la population acadienne ne connaît plus ces mots parce que beaucoup d’Acadiens ont quitté la campagne pour s’installer dans les villes et plusieurs techniques ou outils agricoles désignés auparavant par les acadianismes n’existent plus. On peut citer comme exemple les expressions *bichon* : “agneau élevé au biberon”, *neuillasse*, *neuillace*, *nejasse*, *neillasse*, *néasse* : “jeune bovin, n’ayant pas deux ans”, *neuillère*, *neillère* : “vache qui n’a pas eu de veau durant l’année écoulée”, *embarger* : “mettre en tas”, *esharbeuse*⁴ : “instrument utilisé pour butter et sarcler les champs”, *landain* : “andain”, *tapiné* : “tacheté”. Plusieurs acadianismes désignent le comportement humain (*faraud* : “prétentieux”, *se fièrer* : “se vanter”, *face de picasse* : “personne laide ou malpropre”, *vaillant* : “personne active, laborieuse, courageuse”, *vernousser* : “travailler sans trop d’ardeur”).

¹ Il existe aussi le verbe *foudrailler*.

² Dans le français acadien, on emploie également le substantif *chaffaudier* : “personne qui nettoie le poisson qui se trouve sur le chafaud”.

³ Le composé *loup-marinière* désigne le chasseur de phoque ou son bateau.

⁴ Le substantif est dérivé du verbe *esharber* (*esherber*) : “butter et sarcler les champs”.

La majorité des acadianismes est d'origine française. Par exemple, Yves Cormier, auteur de *Dictionnaire du français acadien*, estime que 90% de tous les acadianismes sont d'origine française, 6% d'acadianismes sont empruntés à l'anglais, 3% aux langues amérindiennes et 1% d'acadianismes est d'origine incertaine. 55% d'acadianismes d'origine française sont empruntés aux dialectes et les archaïsmes attestés sur la majorité du territoire français représentent environ 45%.

Dans le lexique du français acadien on peut donc rencontrer beaucoup d'archaïsmes (*abric, abrique*: “abri”, *abrier, abriller, abriquer*: “couvrir”, *aveindre, aouindre, aoueindre*: “retirer un objet placé haut ou loin”, *bailler, bayer*: “donner”, *baliage*: “balayage”, *bènaise, bénaise, benaise*: “content”, *coquemar, coquemard*: “bouilloire”, *courte-haleine*: “asthme”, *déconforter*: “se décourager”, *hardes*⁵: “vêtements”, *hucher*: “crier”, *présent*⁶: “cadeau”, *si ça adonne*: “si l'occasion se présente”). Le français acadien a conservé plusieurs substantifs français formés à l'aide du suffixe *-ance*, par exemple *accoutumance*: “habitude”, *souvenance*: “souvenir” ou *usance*: “usage”. Certains archaïsmes (*baillarge*: “orge”) sont attestés en France encore au début du XX^{ème} siècle.

Dans le français acadien, il est possible de découvrir également plusieurs expressions du français populaire (*balier*: “balayer”, *clairté*: “clarté”) et surtout les dialectismes de l'Ouest (*aiguail, égail, aigail*: “rosée”, *apiloter, apilotter, appiloter, piloter*: “mettre en tas”, *bâsir, basir*: “disparaître”, *s'écarter*: “s'égarer”, *éloise*⁷: “éclair d'orage”, *embourrer*: “envelopper”, “couvrir”, *s'émoyer, s'émoigner*: “s'informer”, *éparer, épârer, eparer*: “étendre”, “répandre”, *friper, fripper*: “lécher”, *migaillère, mégailère*: “ouverture d'une jupe”, *noucle, nouc, nouque*: “nœud”, *plaise, plaise*: “plie”, *salange*: “saumure”, *sargaillon, sergaillon*: “personne malpropre, mal habillée”, *zire*⁸: “provoquer le dégoût”) et du Nord-Ouest de la France (*bedas*: “verrat”, *bouillée*: “touffe de petites plantes”, “bonne quantité de”, *clairdiller, clardiller, clardeiller*: “reluire”, *chancre*: “crabe”, *se ouêtrer, se voitrer*: “faire la sieste”, *rousine*⁹, *rosine*: “résine”, *subler*: “siffler”). Souvent,

⁵ En Acadie, on emploie aussi l'expression *hardes de dessous*: “sous-vêtements”.

⁶ Le substantif *présent*: “cadeau” est archaïque en France ainsi qu'au Québec.

⁷ Il existe aussi le verbe *éloiser*: “faire des éclairs d'orage” (*il éloise*).

⁸ Les adjectifs *zirable*: “dégoûtant” et *zireux*: “qui montre du dégoût” ont été dérivés du verbe *zire*.

⁹ L'expression anglaise *rosin* a aidé à conserver le mot *rousine* dans le français acadien.

il est impossible de décider s'il s'agit d'un archaïsme ou d'un dialectisme. Par exemple le mot *charcois*, *charcot*: "carcasse de phoque" est considéré en France comme archaïsme tandis que dans les régions de Poitou et de Saintonge il est couramment employé. Presque la moitié des acadianismes empruntés aux dialectes français est originaire de l'Ouest de la France d'où est venue la majorité des premiers colons. Seuls 15–20% d'acadianismes sont originaires du Nord-Ouest de la France, 10% du Centre et 5% d'acadianismes ont été empruntés aux dialectes parlés dans le Nord et dans l'Est de la France.

Les Acadiens utilisent encore plus que les Québécois les expressions maritimes dans un sens plus général. Il s'agit par exemple des mots *abri*: "couvrir", *amarre*: "corde", *amarrer*: "attacher", *baille*: "cuve", *balise*¹⁰: "arbuste qui indique le tracé d'une route en hiver", *bord*: "chambre", "côté", *borgo*, *borgot*¹¹: "buccin", "corne de brume", *caler*: "s'enfoncer", *gaboter*, *caboter*: "aller de part et d'autre", *haler*: "tirer", *paré*: "prêt", *roulis de neige*: "congère". Certaines expressions maritimes (*amarrer*, *haler*, *borgot*, *gaboter*) sont employés dans un sens plus large même aujourd'hui dans les villes portuaires françaises.

Certains mots n'ont pas la même signification en France et dans l'Acadie. On peut citer, par exemple, les substantifs *buvard*: "ivrogne", *marionnettes*: "aurore boréale", *passer-pierre*: "plantain maritime", *saignée*: "ouverture béante dans la glace", *train*: "bruit", *violon*: "mélèze".

Le français acadien a emprunté logiquement plusieurs mots à l'anglais. Certains mots ont une prononciation et une orthographe différentes de celles de l'anglais. Il s'agit par exemple des expressions *back*¹²: "en direction de", *béler*: "vider" (to bail en anglais), *bocouite*, *boquuite*, *buckouite*: "sarrasin" (buckwheat en anglais), *fider*, *feeder*: "nourrir" (to feed en anglais), *peddler*, *pedler*: "colporter" (to peddle en anglais), *sévérer*: "arpenter" (to survey en anglais), *stoque*: "petit tas de gerbes" (stook en anglais). Dans le français acadien, on peut remarquer plusieurs calques d'origine anglaise. Il est possible d'indiquer le substantif *assaye*: "procès en cours de justice" (trial en anglais) ou l'expression *surveiller la télévision*: "regarder la télévision".

¹⁰ Le verbe *baliser*: "indiquer le tracé d'une route en hiver" est aussi attesté.

¹¹ Le verbe *borgoter*, *borgotter*, *bargoter*, *bergoter*, *beurgotter* a le sens de "crier".

¹² Dans l'Acadie, on peut entendre par exemple *venir back*: "revenir", *aller back*: "retourner".

Dans le français acadien, il existe aussi des emprunts aux langues amérindiennes, par exemple *couimou*: “oiseau plongeon”, *escaouette*: “danse exécutée par les quêteurs de la Chandeleur”, *mocauque*, *môcôque*, *mocôque*: “terrain marécageux propice à la croissance des aîrelles”, “fruit de l’aîrelle”, *machcoui*, *maskoui*, *machecoui*, *mashcoui*, *mashquoui*: “écorce du bouleau blanc”, *madouèce*, *madouesse*: “porc-épic”, *mascouèche*, *marchouèche*, *machecouèche*: “raton laveur”, *nagame*: “porte-bébé, dans lequel la femme porte son enfant au dos”, *ouarouari*, *warwari*: “grand bruit”, *poulamon*: “poisson de petite taille ressemblant à la morue”, *tawelle*, *taweye*, *tawouelle*, *taouelle*: “Amérindienne”, “femme acariâtre”. La majorité de ces mots a été empruntée à la langue des Micmacs. Plusieurs toponymes acadiens (*Bouctouche*, *Scoudouc*, *Kouchibouguac*, *Memramcook*) sont également d’origine amérindienne. Certains néologismes ont été créés dans le français acadien (*refoul*: “mascaret”, *aboiteau*: “clapet qui s’ouvre à marée descendante et se ferme à marée montante”), mais leur nombre est largement inférieur aux néologismes québécois parce que les Acadiens ne disposent pas à la différence des Québécois (*Office de la langue française*) d’une institution chargée de la formation des néologismes.

Les Acadiens n’ont pas encore défini la norme de leur langue. Le lexique du français acadien est beaucoup moins homogène que celui du français québécois. Outre les unités lexicales attestées sur tout le territoire acadien, il existe assez de mots attestés seulement dans une partie du territoire historique acadien. On estime que seulement 40% d’acadianismes sont attestés dans toute l’Acadie. Par exemple le substantif *assaye*: “procès en cour de justice” n’est attesté que dans la partie sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, le mot *rempart*: “galerie couverte” n’est utilisé qu’à l’Île-du-Prince-Édouard. Du point de vue lexical, il est possible de diviser le territoire acadien en trois parties qui ne correspondent pas aux frontières des provinces: Nord-Est du Nouveau-Brunswick; Sud-Est du Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard; Nouvelle-Écosse. Les différences ne sont pas dues seulement au degré d’anglicisation de la langue française. On peut les démontrer par exemple à l’aide des substantifs *crabe*, *crab* et *chancre* désignant le même animal. Le mot *crabe*, utilisé dans le français de France, est attesté surtout dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick. L’anglicisme *crab* est employé principalement en Nouvelle-Écosse et l’archaïsme *chancre* dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick et à Île-du-Prince-Édouard. Le français acadien parlé dans le Nord du Nouveau-Brunswick où vit la majorité de la population francophone est influencé pour des raisons de proximité géographique par le français québécois et très peu anglicisé. Le français

parlé dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick où on peut entendre le français acadien traditionnel ainsi que le chiac, français fortement anglicisé, est souvent considéré du point de vue lexical comme prototype du français acadien parce que les acadianismes ne sont pas les plus nombreux dans les zones avec la majorité de la population francophone mais plutôt dans les zones isolées où le français acadien n'est pas exposé à l'influence du français québécois. Pour cette raison, les acadianismes sont beaucoup moins présents dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick que dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le vocabulaire acadien évolue. L'expression traditionnelle *ça me fait zire* est remplacée par *c'est dégueulasse* ou par l'anglicisme *c'est gross*. Ce sont surtout des communautés francophones isolées, comme par exemple la population acadienne dans la région de Pubnico en Nouvelle-Écosse, qui résistent le mieux aux changements. En général, on peut observer trois tendances dans l'évolution du lexique acadien: rapprochement du français standard, intégration des anglicismes et emploi de nouveaux régionalismes créés dans l'Acadie ou empruntés aux autres variétés de la langue française. Dans les zones de concentration de la population francophone, le français acadien se rapproche du français standard et le langage des Acadiens isolés est souvent beaucoup plus anglicisé. Le français acadien d'aujourd'hui oscille donc entre le rapprochement du français standard et l'anglicisation. Mais les acadianismes sont en déclin dans toute l'Acadie. Par contre, plusieurs québécismes, comme par exemple *quétaine*: "de mauvais goût" ou *baveux*: "vantard" pénètrent dans le français acadien.

Bibliographie

- Boudreau, Éphrem. *Glossaire du vieux parler acadien*. Montréal: Éditions du Fleuve, 1988.
- Cormier, Yves. *Dictionnaire du français acadien*. Montréal: Éditions Fides, 1999.
- Flikeid, Karin. « Moitié anglais, moitié français ». *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8, 1989, 177-228.
- . « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine ». Mougeon, Raymond et Beniak Édouard. *Le Français canadien parlé hors Québec*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1989.
- . « Recherches sociolinguistiques des parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ». Mougeon, Raymond et Beniak

- Édouard. *Le Français canadien parlé hors Québec*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1989.
- Francard, Michel. « Les jeunes francophones et leur langue: de l'Acadie du Nouveau-Brunswick à la Wallonie ». *Revue de l'Université de Moncton* 27, 1, 1994, 153-155.
- Charpentier, Jean-Michel. « Le français acadien de sa mixité originale à sa complexité actuelle ». *Études canadiennes* 37, 1994, 197-209.
- Kadlec, Jaromír. « Le français dans l'Acadie d'aujourd'hui ». *AUPO, Philologica* 83, *Canadiensia* 1, UP, Olomouc 2004, 45-52.
- Massignon, Geneviève. *Les Parlers français d'Acadie*. Paris: Klincksieck, 1962.
- Péronnet, Louise. *Le Parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick*. New York: Peter Lang Publishing, 1989.
- Péronnet, Louise. « La situation du français en Acadie: de la survivance à la lutte ouverte ». Robillard, Didier et Beniamino Michel. *Le français dans l'espace francophone*. Paris: H. Champion, 2 volumes, 1993 et 1996.
- Poirier, Pascal. *Glossaire acadien*. Moncton: Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 1953.